

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE,
SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL
Direction des Programmes Scolaires
et Matériel Didactique**

**PROGRAMME NATIONAL
DE LATIN**

I. – CYCLE LONG

EDIDEPS 2007

**PROGRAMME DE LATIN
CYCLE LONG
SECTION LITTÉRAIRE
HORAIRE**

	3 ^e	4 ^e	5 ^e	8 ^e
Latin (Section littéraire)	6	6	6	7

I. OBJECTIFS

L'enseignement du latin doit son originalité à des objectifs précis, qui en déterminent l'esprit et la méthode. Les notions proposées sont moins importantes que l'effort requis par leur acquisition, que la discipline imposée à l'esprit par la confrontation de deux langues diversement structurées et que l'enrichissement lié à la connaissance d'une civilisation progressivement dévoilée au contact des historiens, des orateurs, des philosophes ou des poètes de l'Antiquité.

En outre, l'apprentissage du latin complète et parfait l'apprentissage du français : la rigueur, la logique et la complexité de la langue et de la pensée latines exigent, au moment de la traduction, une recherche patiente et minutieuse, un refus de la peur et une souplesse de l'expression qui forcent l'élève à mettre en œuvre toutes les ressources du français.

Le professeur de latin doit donner à l'élève le respect du texte, l'habituer à une interprétation rigoureuse en fonction du contexte et à la réflexion.

Tandis que les troisième et quatrième années ont pour objectif essentiel l'apprentissage de la langue, les cinquième et sixième années seront particulièrement consacrées à l'étude des textes les plus significatifs de la littérature latine. Sans négliger de confirmer par l'étude des auteurs les connaissances acquises antérieurement, ni de familiariser les élèves avec des tournures, des modes d'expression et des styles de plus en plus variés, le professeur se proposera surtout.

- d'élargir l'information culturelle des élèves en organisant et en complétant leur connaissance de la civilisation latine : évolution des idées, des institutions et des mœurs, manifestations de l'art et de la culture ;

- de les amener à l'intelligence de la vie antique et de leur faire découvrir comment une civilisation latine :originale s'est créée à partir d'éléments culturels fournis par la rencontre de Rome avec divers peuples de l'antiquité :
- de leur faire comprendre certains aspects du monde dans lesquels ils vivent, soit en leur montrant par des rapprochements judicieux entre la latinité et le fond culturel africain ;
- enfin d'affiner leur jugement et leur sensibilité au contact des œuvres et des auteurs.

II. - METHODE

I) Etude de la langue.

Pour permettre aux élèves de saisir rapidement un texte authentique, il importe de les habituer dès le début et progressivement à l'observer, plus à en découvrir eux-mêmes les éléments, la recherche inductive étant préférée à l'analyse.

L'apprentissage de la langue latine a en effet pour but la lecture et l'intelligence des auteurs. L'exercice de base est donc la version. Le thème sera réservé au contrôle des connaissances indispensables à la compréhension des textes. Les notions grammaticales seront réduites à l'essentiel.

La méthode analytique cèdera la place à une approche globale du texte, de la phrase, de la proposition. Cette méthode, efficace et rapide, exige toutefois que le professeur contrôle et consolide l'acquis par des synthèses fréquentes et des exercices de récapitulation tant occasionnels que systématiques.

L'enrichissement régulier du vocabulaire doit se limiter aux mots et expressions d'usage courant rencontrés dans les textes et à l'étude des principaux préfixes et suffixes. Le professeur veillera à ne jamais isoler le mot de son contexte. Toutefois, la signification particulière du mot dans un contexte donné devra souvent être éclairée par l'étude du sens original et complétée par celle des diverses nuances dont il s'est chargé au cours de son évolution sémantique.

3 ^e ANNEE	4 ^e ANNEE	5 ^e ANNEE	6 ^e ANNEE
L'initiation à la langue doit se faire au moyen des textes. Le professeur suscitera la curiosité de ses élèves en leur apprenant à observer le texte et à tirer eux-mêmes les conclusions de leurs observations sur la structure des mots, des propositions et des phrases. Il pourra occasionnellement recourir à des rapprochements avec les langues bantoues.	L'élève doit arriver dès la quatrième année à lire couramment des textes faciles. L'observation des faits linguistiques à travers des textes nombreux et appropriés doit l'habituer à la diversité de la morphologie, le familiariser avec toutes les formes courantes et lui faire saisir sans hésitation la correspondance entre la forme du mot et sa fonction. Les tableaux récapitulatifs seront progressivement élargis et complétés selon	Le contact avec les auteurs est, a ce niveau, le moyen le plus efficace de parfaire la connaissance de la langue,. Si, au début de la 5 ^e Année, le professeur constatait des lacunes qui rendent difficile l'étude immédiate des auteurs proposés, il pourrait y remédier en revoyant, dans des textes plus accessibles, les notions oubliées ou mal assimilées. Les faits linguistiques nouveaux seront expliqués et progressivement intégrés dans les ensembles grammaticaux déjà connus.	On abordera enfin les notions indispensables de prosodie et de métrique à l'occasion de l'explication des textes en vers, mais seulement dans la mesure où elles permettent une lecture expressive et facilitent la compréhension du texte.

<p>Lorsque les éléments d'un ensemble grammatical (par exemple : une déclinaison, la conjugaison d'un temps etc..) auront été ainsi découverts ils seront rassemblés en tableaux récapitulatifs ou sous forme d'une phrase type illustrant la règle de grammaire. Ces tableaux seront progressivement élargis et complétés selon le procédé de l'anticipation grammaticale : les aspects nouveaux de la langue sont observés, décrits, pratiqués si possible, avant tout exposé théorique.</p> <p>Cette méthode implique de choix d'un manuel adapté. La plupart des manuels traditionnels accordent une place excessive à la morphologie, étudiée pour elle-même ; le contenu et la présentation des extraits qu'ils proposent ont de surcroît un caractère souvent enfantin qui ne cadrerait pas avec l'âge mental des élèves auxquels s'adresse le programme de latin. Ce double inconvénient interdit leur emploi.</p>	<p>le même procédé qu'en troisième année.</p> <p>Les principales irrégularités morphologiques ou linguistiques seront, comme par le passé, relevées au fur et à mesure de leur découverte dans les textes étudiés et leur explication aura pour but de les intégrer si possible dans un schéma normal. Les tournures exceptionnelles feront l'objet d'un bref commentaire si celui-ci permet d'approfondir un aspect plus général de la langue.</p>	
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

3 ^e ANNEE	4 ^e ANNEE	5 ^e ANNEE	6 ^e ANNEE
<p>On donnera donc la préférence aux manuels qui offrent, dès les premières pages, des textes formant un tout, qui permettent une exploitation systématique en vue de la découverte progressive et ordonnée des faits grammaticaux et préparant, par de judicieuses anticipations, un enseignement qui ne sera donné ex professo que plus tard.</p> <p>Remarque : Les exceptions et formes rares ne seront signalées que si elles apparaissent dans les textes. On évitera d'y accorder trop d'importance. Si elles présentent un réel intérêt, on les rattachera plus tard aux ensembles grammaticaux déjà étudiés. Il importe que ceux-ci soient préalablement fixés dans une présentation simple et parfaitement assimilés.</p> <p>2. – La civilisation latine et les auteurs.</p> <p>Il serait arbitraire de distinguer des catégories de textes selon l'objet de la leçon. Qu'ils servent de support à l'étude de la langue ou à celle de la civilisation – ces deux formes d'explication ne s'excluent pas l'une l'autre – ils doivent toujours former un tout, présenter un intérêt culturel et correspondre à l'âge, aux besoins et au niveau des élèves. Il appartient au professeur de les choisir en fonction de la leçon projetée ou de conformer l'explication aux ressources de l'extrait étudié.</p> <p>L'initiation progressive à la vie romaine, aux légendes et à l'histoire de Rome et de l'Empire Romain doit répondre à une curiosité spontanée ou adroitement entretenue. Comme la langue, en même temps qu'elle et par des moyens analogues, la civilisation sera découverte dans les textes. Les notions acquises seront peu à peu situées et organisées autour de lignes directrices et de tableaux d'ensemble.</p>	<p>2. – La civilisation latine et les autres</p> <p>Les textes choisis devront être assez nombreux pour donner aux élèves une idée d'ensemble de la littérature latine et une connaissance approfondie de quelques œuvres fondamentales. Dans son choix, le professeur sera guidé par la valeur littéraire et la portée culturelle des textes. Il hésitera pas à amputer les œuvres étudiées des passages de moindre intérêt. D'autre part, il respectera toujours l'unité interne des textes, même s'il doit pour cela leur consacrer plusieurs leçons.</p> <p>L'explication et le commentaire seront élaborés avec la participation active et constante des élèves. Ils comporteront une ouverture suffisante, sur le contexte politique, social et culturel, pour permettre une interprétation correcte du texte. A l'occasion, cette interprétation sera facilitée par des rapprochements avec les problèmes actuels.</p> <p>Le rythme de la leçon peut être plus ou moins rapide selon le but recherché. Certaines démarches sont cependant communes à toutes les formes d'explication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lecture expressive par le professeur – répétée jusqu'à ce que le sens général de l'extrait apparaisse clairement ; - commentaire morphologique, syntaxique et stylistique, à l'occasion des difficultés rencontrées ; - commentaire historique, littéraire ou philosophique, d'abord très sobrement au fur à mesure de l'explication, puis sous forme de conclusion et de synthèse à la fin de la leçon ou d'un ensemble de leçon. - questions permettant au professeur de s'assurer que le texte est bien compris ; - traduction partielle ou intégrale, mais toujours précise, sous le contrôle du professeur ; - lecture expressive par les élèves. <p>Les notions acquises concernant les œuvres, les auteurs, les courants de pensée ou les époques seront peu à peu situées ou organisées autour des grandes lignes d'évolution et, pour les périodes les plus fécondes, dans des tableaux d'ensemble.</p> <p>L'étude des textes latins sera complétée par la lecture de bonnes traductions et d'ouvrages récents consacrés à l'antiquité romaine.</p> <p>Tous les types d'exercices pratiques au cours des années précédentes, à l'exclusion du thème, ont encore leur place en 5^e et 6^e année : version, exercices oraux, lectures ou récitations expressives, travaux personnels. Les exercices de thème peuvent être utilement remplacés par de brèves compositions résumant, en latin, des textes étudiés.</p> <p>Par contre, les exercices écrits ou oraux de traduction, les explications de texte, doivent être considérés comme l'activité essentielle de la classe. Ils seront complétés par des lectures et des exposés se rapportant à la civilisation romaine.</p>		
<p>3. Exercices (1)</p> <p>VERSION : toute tentative de traduction doit être précédée de lectures expressives permettant à l'élève de saisir le sens général du texte ou tout au moins du paragraphe.</p>	<p>3. Exercices. (1)</p> <p>Tous les types d'exercices pratiques antérieurement – version, (2) thème, exercices oraux, vocabulaire, récitations, travaux personnels – seront maintenus selon la même méthode qu'en</p>		

¹ .N.B. : Le fascicule de documentation pédagogique n° Doc. 8 contient des indications méthodologiques détaillées sur les aspects de l'explication

² Textes suivis exclusivement.

<p>Si simples que soient les textes proposés, le professeur devra, dès la première étape, exiger la recherche du mot propre, de la tournure élégante, et une traduction précise dans une langue correcte.</p> <p>Il fera observer et comparer les structures latine et française et s'abstiendra rigoureusement de bouleverser la phrase originale pour en placer les mots dans l'ordre requis par la traduction.</p> <p>AUTRES EXERCICES ECRITS : Les exercices de thèmes seront pratiqués au moment des leçons de récapitulation. Ils n'ont d'autre but que de contrôler l'assimilation des connaissances fournies par l'observation des textes étudiés et indispensables à la compréhension d'autres textes ; simples exercices d'application, il ne doivent jamais, à ce stade, faire appel à des notions nouvelles. Les tournures exceptionnelles et les mots rares en seront éliminés. Ce contrôle peut être assuré par d'autres exercices : phrases à compléter, substitution, etc...</p> <p>EXERCICES ORAUX : Ils comportent l'observation et la description des formes latines, le commentaire des faits grammaticaux et l'application des règles découvertes lors de la traduction.</p> <p>La traduction orale sera en outre, dès la première leçon, accompagnée d'exercices d'élocution en latin, allant de la construction de phrases d'après un modèle donné au dialogue en latin, à propos d'un texte, et à l'expression libre.</p> <p>VOCABULAIRE : Le vocabulaire de base sera toujours étudié à partir des phrases ou textes latins, les listes de mots ne servant qu'à la récapitulation du vocabulaire déjà connu.</p> <p>Il sera revu et enrichi de manière systématique en 3^e et 4^e années par l'initiation au jeu des préfixes et suffixes les plus significatifs. Son acquisition sera contrôlée par les exercices de thème et d'élocution.</p> <p>LECONS : Outre l'étude régulière du vocabulaire de</p>	<p>troisième année.</p> <p>Il est cependant souhaitable d'en arriver, dès que le niveau de la classe le permet, à la lecture expressive et rapide de textes plus longs dont seuls les expressions, les phrases ou les passages difficiles seront traduits en français. Cet exercice exige une double précaution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le professeur s'assure par des questions en français ou en latin que tous les élèves ont compris les passages non traduits ; - lorsqu'un recours à la traduction est souhaitable, il ne l'admet que précise et correcte. 		
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--

<p>base et des principales notions grammaticales, il sera très profitable de faire apprendre par cœur de petits textes latins. Les élèves seront invités à les réciter de façon expressive en observant les règles de la prononciation et de l'accentuation.</p> <p>DEVOIRS : Outre les exercices faits en classe, il est indispensable d'imposer aux élèves un travail personnel dont ils s'acquitteront à domicile ou en étude.</p> <p>Ces devoirs seront courts (1 heure de travail). Ils comprendront généralement deux parties, dans les débuts tout au moins :</p> <p>1) version de quelques lignes toujours préparée en classe. Le professeur exigera que la traduction soit fidèle et élégante. Il encouragera les élèves à se libérer de la construction latine et à utiliser les ressources les plus variées de la langue française.</p> <p>2) réponses en latin à des questions posées à propos des textes étudiés, ou quelques phrases de thème. Dès les premiers exercices, on incitera les élèves à rechercher et à reproduire autant que possible les structures normales de la phrase latine.</p>			
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

III. - PROGRAMME

Le programme distingue deux cycle années. Le premier cycle, consacré à l'apprentissage de la langue, prépare les élèves, en trois étapes, à la lecture et à l'explication des auteurs.

Les deux premières étapes devront être parcourues, autant que possible, en une année. L'ordre dans lequel seront abordées les notions énumérées ci-dessous dépend en fait des textes étudiés. Leur répartition indique les aspects de la langue sur lesquels il conviendra d'insister ou de revenir au cours de chaque étape.

3 ^e ANNEE	4 ^e ANNEE	5 ^e ANNEE	6 ^e ANNEE
<p>Première étape :</p> <ul style="list-style-type: none"> - valeur des cas - trois déclinaisons de substantifs (1) - deux classes d'adjectifs - conjugaison régulière (actif et passif) à l'indicatif esse et ses composés - vocabulaire de base (500 mots environ) <p>Deuxième étape</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prépositions unissant les compléments au verbe (expression des circonstances et syntaxe des cas) - Conjonctions unissant les propositions – subordinations (expression des circonstances et syntaxe des modes) - Pronoms (principalement les pronoms relatifs et les pronoms personnels) - Conjugaison régulière complète - Principaux verbes irréguliers - Vocabulaire de base (500 mots environ) <p>(1) Le professeur devra toujours respecter l'ordre des cas indiqué par le manuel scolaire adopté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déclinaisons et conjugaisons - Pronoms - Degrés de comparaison - Expression des circonstances - Coordination et subordination (y compris interrogation et discours indirects) - Ordre et défense - Valeur et syntaxe des modes - Vocabulaire de base (500 nouveaux mots environ). 	<p>Conformément aux objectifs définis plus haut, on étudiera des textes d'anthologie nombreux et variés qui éclaireront, sous leurs aspects les plus divers, la vie quotidienne à Rome, l'évolution politique et sociale du monde romain.</p> <p>En outre, on étudiera une œuvre intégrale ou de larges extraits empruntés à quelques uns des auteurs suivants, dont certains feront l'objet d'une étude approfondie :</p> <p>Plaute, Cicéron (discours : Verrines-Catilinaires), Tite-Live, Ovide, Virgile, Horace, Pétrone.</p>	<p>On choisira de préférence des textes se rapportant aux institutions (mariage, famille, etc...) et à l'organisation sociale, à la connaissance de l'homme et aux principales caractéristiques du génie latin. Une place importante sera réservée à des textes philosophiques de la latinité classique et éventuellement, de la littérature chrétienne des premiers siècles (Tertullien, Saint Augustin), du moyen-Age (Saint Grégoire) et de la Renaissance (Thomas More, Calvin, Erasme).</p> <p>Œuvres ou extraits des auteurs suivants : Térence – Lucrèce – Cicéron (Traité, en particulier De Senectute- De Amicitia) Catulle – Sénèque – Martial – Tacite – Suétone – Apulée.</p>

IV. – PRONONCIATION et ACCENTUATION

1. Les Sons

Afin que les élèves de tous les établissements connaissent la même prononciation, les professeurs devront adopter les règles élémentaires énoncées ci-dessous :

CONSONNES.

C	Toujours K comme dans kilo
CH	se prononce comme le Gamma grec
G	toujours G comme dans gare
M et N	ne se combinent jamais avec la voyelle qui précède
an	se prononce comme dans « panne »
en	se prononce comme dans « renne »
in	se prononce comme dans « platine »
on	se prononce comme dans « bonne » etc....
QU	toujours KW comme dans « aquatique »
S	toujours SS comme dans « bosse »
T	toujours T comme dans « tic-tac » Même devant i suivi d'une voyelle, le latin ne connaît pas le t = s comme dans notion ; il dit natio en prononçant t comme dans « bestiole »
GN	toujours séparé comme dans « agnostique ». Le latin ne connaît pas notre « gn » français : ligne
LL	se prononce intégralement comme dans « illustre ». Le latin ne connaît pas notre « i » mouillé français : « feuille ».

VOYELLES

Les voyelles peuvent être brèves ou longues :

Ex : a, comme dans « patte » et à, comme dans « pâte »
e : n'est jamais muet : bene (bien) = béné.
Il se prononce è devant m, n, l, r, devant toute consonne finale et devant les consonnes doubles.
u : se prononce 'OU » comme dans « coucou »

SEMI – VOYELLES

v (u) se prononce ou comme dans « oui »
j (i) se prononce i comme dans « iode »

DIPHTONGUES

Pour plus de facilité on adoptera la prononciation suivante :

AE aé comme dans « aérodrome »
AU a-ou » » « miaou » (cri du chat »
OE o-é » » « ohé ! ohé ! »
EU é-ou » » « Séoul »

2. – L'accent

L'accent indique en latin une différence de ton : la syllabe accentuée est prononcée sur une note plus haute comme dans les langues bantoues

Il n'est jamais, comme en français, sur la dernière syllabe.

Si le mot compte deux syllabes, il est sur la première.

Par exemple :

rOsa : la rose **pAter** : le père.

Quand le mot compte plus de deux syllabes, l'accent est sur l'avant dernière si celle-ci est longue. Par exemple :

amAre : aimer **monEre** : avertir.

Si l'avant dernière est brève, l'accent remonte d'une syllabe. Par exemple :

tAbula : table **vicToria** : victoire.